

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## ASPTT NATATION

13 mars 2020 à 18 h 30

□ □ □ □ □

27 personnes présentes, y compris les membres du bureau.

**Accueil par la présidente** de la section Marie-Reine Veyret-Rhoulam et présentation de l'ordre du jour.

**Rapport d'activité 2019** (en Annexe1) par Nicole Tarte secrétaire adjointe.  
Adopté à l'unanimité.

**Rapport financier 2019** (en Annexe2) par le trésorier Eric Pauchard.  
Adopté à l'unanimité.

**Rapport sportif 2018/2019** (en Annexe3) par Claire Gauzens.

### **Allocution des invités :**

==> Michel Saugé représentant le comité régional étant absent, François Martin, vice président de la ligue du Centre et du comité du Loiret, nous a exposé le projet de la ligue pour développer l'eau libre durant l'année à venir.

L'animation « Orléans se jette à l'eau » sera reconduite à l'île Charlemagne vers le 20 juin. Elle sera suivie de plusieurs épreuves durant l'été à Villiers sur Loir (41), Montrichard (41), St Amand Montrond (18), Chaillac (36), Veretz (18).

==> Jean-Paul Ducros président du comité départemental : le département est conscient des difficultés rencontrées par tous les clubs de natation dont l'ASPTT.

Il remercie notre club pour avoir licencié tous ses adhérents en FFN. Le bon score de nombre de licenciés FFN pour l'ensemble des clubs est trompeur. Il n'y a pas plus de pratiquants. Avant la mise en place de la licence FFN « Loisir » bon nombre de nageurs n'étaient pas licenciés.

*L'ASPTT Natation a effectivement fait le choix de licenciés tous les adhérents en FFN lors de la création de la licence « Loisir ». Ce choix est une condition à la labellisation du club.*

Le comité du Loiret est chargé d'organiser les pass'sports de l'eau.  
Il organise également les journées « avenir jeunes ».

Conscient du peu de manifestations offertes aux maîtres malgré la forte demande, il a reconduit le meeting maîtres d'Olivet pour la 3ème édition.

Il nous fait part des difficultés à organiser des compétitions car il faut coordonner les calendriers des différentes régions.

De plus, les piscines, même municipales demandent de plus en plus fréquemment à être rémunérées pour prêter les bassins, et concèdent uniquement le dimanche, ce qui pose problème pour les championnats départementaux qui se déroulent sur deux jours.

Le comité peut accorder des aides financières aux clubs qui organisent des compétitions.

Il nous fait également un point sur le coronavirus. Depuis ce soir arrêt complet des compétitions et entraînements jusqu'à nouvel ordre.

Le 3ème module de la formation assistant club prévu en mars est annulé.

Il termine par un appel à volontaires pour rejoindre le comité départemental lors de son AG en septembre.

==) Gérard Candolfi, président de l'ASPTT omnisports : Suite au coronavirus l'AG du 2 avril est annulée ainsi que toutes les autres réunions.

Les salariés seront au chômage technique. A ce jour nous n'avons pas d'information sur les indemnités possibles.

Il ne sera effectué aucun remboursement de cotisation aux adhérents pour cet arrêt d'activité.

A l'occasion de l'ouverture du nouveau CNS, la section natation sera amenée à faire des embauches dans la limite de ses disponibilités financières.

En 2021 aura lieu le renouvellement du Conseil d'Administration de l'ASPTT. Il compte actuellement 22 membres mais seulement 4 personnes au bureau pour assurer toute la gestion. Jacky Chassier a déjà déclaré qu'il ne se représentera pas. Gérard lance donc un appel à candidatures.

Il nous fait ensuite un bilan financier du club.

Après 2 années déficitaires relevées par le commissaire aux comptes, les réformes mises en place ont permis le redressement et l'année passée a vu un excédent de 14348 euros dû en grande partie à la subvention municipale exceptionnelle de 10 000 euros à la natation et à l'excédent de 17000 euros de la section tennis. A signaler également 6500 euros suite à l'intégration de la section Ultimate.

Il signale que des difficultés sont à craindre pour les années à venir car les aides à l'emploi pour Eve-Marie vont diminuer.

Par ailleurs le désengagement de La Poste en 2022 va entraîner une augmentation substantielle de la licence.

De plus le bail emphytéotique des locaux de la pomme de pin prendra fin en 2024. Orange va probablement procéder à la vente, et le club n'a pas les moyens d'acheter.

### **Informations sur les travaux du centre nautique de La Source**

Nous avons été invités à visiter le chantier.

Les travaux devraient être terminés au printemps, mais le club ne sera transféré qu'en septembre lors de la rentrée sportive.

Si les nouveaux bassins n'étaient pas opérationnels cet été pour nos stages, nous pourrions continuer à utiliser la piscine éphémère.

**Présentation des partenaires financiers** (en Annexe4) par Marie-Reine.

**Présentation de l'Ecole Nationale de Natation** (en Annexe5) par Marie-Reine.

**Remise de récompenses** (en Annexe6) par Claire Gauzens.

Seule Léana était présente.

Citation de Claire Gauzens pour sa médaille de bronze aux championnats de France masters d'été.

Citation de Daniel Sauget pour sa médaille d'or de la jeunesse et des sports à la préfecture.

**Nos cotisations 2020/2021** (en Annexe7) par Marie-Reine.

Nous n'avons pas été labellisés l'année dernière mais nous n'avons pas de compétiteurs jeunes. Il faudra faire le nécessaire pour cette année.

Les cotisations seront uniformément augmentées de 5 euros.

Elles sont moins élevées que dans la majorité des autres régions de France.

Jean-Paul Ducros signale que le département ne perçoit plus rien de ces sommes et que ses seules ressources sont les frais d'engagement aux compétitions.

**Point « J'apprends à nager »** par Marie-Reine.

**Point « stages d'été »** par Daniel.

**Nos perspectives pour 2020/2021 et au delà**

Le club envisage l'achat d'aquabike. Christiane Jarret, trésorière de l'ASPTT se propose pour aider à étudier des demandes de subvention.

**Entraîneurs 2019/2020**

Valentin n'aura officiellement son diplôme qu'en août 2020. Il faudrait demander une dérogation pour qu'il puisse encadrer nos stages d'été dès juillet.

**Budget prévisionnel pour l'année à venir** (en Annexe8) par Eric.

Nous avons prévu 20% de nageurs en plus et l'embauche de 2 salariés, avec un excédent de 2330 euros.

**Élection de nouveaux membres au comité de section et/ou de nouveaux délégués**

Brigitte Riou se propose pour rejoindre le comité de section natation.

Elle est élue à l'unanimité pour un an puisque l'année prochaine il y aura renouvellement complet.

Les rôles de secrétaire et secrétaire adjointe sont permutés en Brigitte Rabot et Nicole Tarte

**Questions diverses et suggestions**

==> création d'une page facebook est envisagée, voire instagram pour toucher les jeunes

==> fourniture de textile au logo du club.

Notre partenariat avec Nataquashop étant périmé il faudrait le renouveler.

Les couleurs seraient à modifier pour des questions de confort (le noir est trop chaud l'été en extérieur). Le comité régional pourrait attribuer une subvention à cet effet.

Voir pour créer une commission à ce sujet.

**La réunion s'est terminée autour d'un verre offert par la section.**